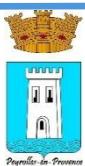


# PROJET PEDAGOGIQUE

2025-2026



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Les éléments de contexte .....</b>	<b>3</b>
1.1. Le territoire.....	5
1.2. La collectivité.....	6
1.3. IFAC en quelques mots .....	7
<b>2. PEDT de Peyrolles en Provence : .....</b>	<b>7</b>
2.1. Les priorités éducatives de la ville de Peyrolles en Provence.....	8
2.2. Les actions éducatives visées dans le PEDT.....	8
2.3. Les évènements collectifs.....	13
<b>3. Les moyens humains et les outils pédagogiques .....</b>	<b>9</b>
3.1. Les équipes.....	9
3.2. Les outils pédagogiques communs .....	11
<b>4. L'accueil de loisirs élémentaire .....</b>	<b>17</b>
4.1. Les locaux .....	17
4.2. Le public.....	18
4.3 Les objectifs pédagogiques .....	21
4.4. Le fonctionnement.....	23
<b>5. Le bilan et l'évaluation : la démarche qualité .....</b>	<b>28</b>
<b>6. L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques.....</b>	<b>30</b>
6.1. L'accueil de l'enfant en situation de handicap et de l'enfant malade .....	30
6.2. La mise en place du protocole d'accueil .....	30
<b>7. Les relations avec les familles.....</b>	<b>32</b>
<b>8. Restauration et entretien des locaux.....</b>	<b>33</b>
<b>ANNEXES</b>	

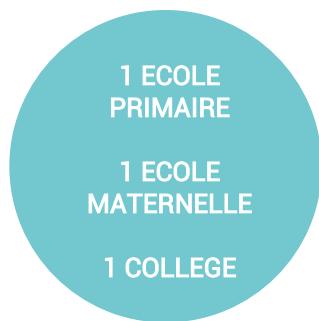
# PROJET PÉDAGOGIQUE 3-11 ANS VILLE DE PEYROLLES EN PROVENCE

## 1. LES ELEMENTS DE CONTEXTE

Le **projet pédagogique** est l'application directe du PEDT de la ville de Peyrolles en Provence et du projet éducatif d'IFAC. Mais il n'est pas que cela... Bien qu'élaboré par la direction, le projet pédagogique est le reflet d'une **délibération commune** et des **valeurs partagées** par tous. Il répond à un constat établi en équipe. Cette implication de l'équipe dans le processus de réflexion permettra à chacun de se retrouver dans cet outil et d'en atteindre les objectifs fixés. C'est grâce à ce travail en commun que nous pouvons parler de **cohérence éducative**.

De ce fait, le projet pédagogique sera **l'outil indispensable** qui permettra à chaque animateur de donner un sens à ses actions et de proposer ainsi une palette de projets d'activités ou d'animations.

Il définit également les **modalités de fonctionnement** de l'accueil de loisirs pour les actes de la vie quotidienne. Ce contrat de confiance servira de référence tout au long de l'année 2025/2026.  
Il sera signé à la dernière page par tous les animateurs qui ont **l'obligation d'en prendre connaissance**.



## 1.1. Le territoire

Peyrolles en Provence se situe dans la vallée de la Durance, entre le massif du Luberon et le massif de la montagne Sainte-Victoire. La commune se situe au nord-est du département des Bouches-du-Rhône, limitrophe avec le Vaucluse. Peyrolles offre à ses 5223 habitants, un cadre de vie rural agréable aux portes d'Aix en Provence et de la campagne.

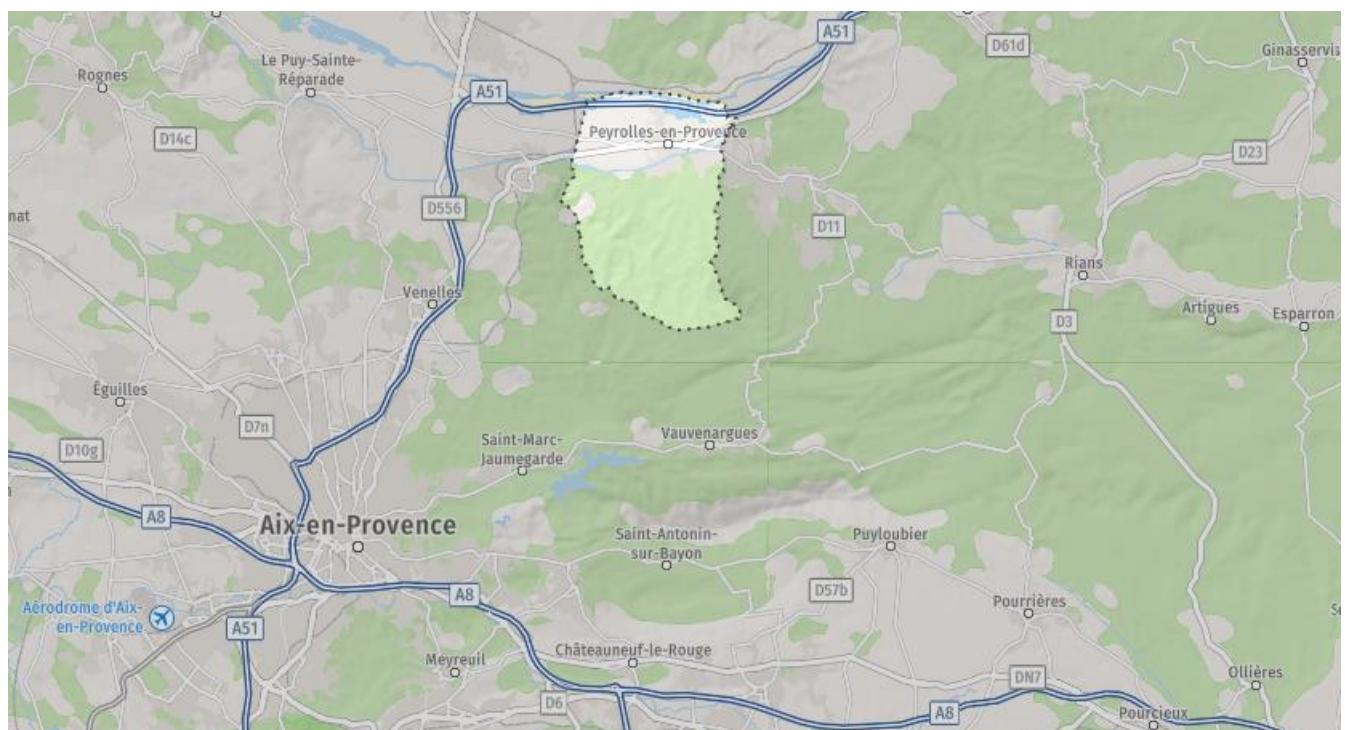
L'histoire enseigne qu'au temps du Roy René au 15ème siècle, le château (résidence de plaisance du Roy René) était un haut lieu de culture et de sciences. Le **patrimoine local** s'est ainsi enrichi de ces **vestiges historiques** que constituent le château, la chapelle du Saint Sépulcre mais aussi l'Eglise Saint-Pierre et Notre-Dame d'Astors.

Chaque année, on célèbre la foire du Roy René, animation locale la plus importante de la commune. Plus ancienne encore est la Grotte aux Palmiers, site unique en Europe.

Peyrolles-en-Provence est également connue par sa proximité au Massif de Concors, par son lac et par sa forêt du Loubatas.

Peyrolles en Provence fait partie de la Métropole Aix Marseille Provence.

*Source Insee*



## 1.2. La collectivité

L'organisateur est la mairie de Peyrolles-en-Provence par le biais de son service Enfance Jeunesse. Dans le but d'améliorer la qualité de service et pour répondre à l'augmentation de la fréquentation de l'accueil de loisirs, la commune a décidé de faire appel à un opérateur associatif, spécialisé dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.

Dès septembre 2013, l'association IFAC a pris en charge la **gestion de l'accueil de loisirs** sur tous les temps péri et extra scolaires sans le cadre d'un marché de services.

La mairie reste décisionnaire des grands axes pédagogiques à travers des comités de pilotage avec le prestataire.

La mairie s'est engagée en septembre 2018 dans la labellisation « Plan Mercredi », mise en place par le ministère de l'éducation et de la jeunesse, afin de promouvoir des activités de qualité et de découverte en lien avec le temps scolaire.

Le service Enfance Jeunesse de la mairie de Peyrolles-en-Provence comprend le collège, l'école élémentaire, l'école maternelle, la crèche, les accueils extrascolaires et périscolaires au sein des deux écoles ainsi que la Maison Des Jeunes.

### 1.2.1 Description

Le service d'**Accueil de Loisirs périscolaire et extrascolaire** est un **service public facultatif** que la ville de Peyrolles en Provence propose aux familles de la commune et dans la limite des places disponibles, après dérogation, aux familles extérieures.

Les inscriptions aux différents services proposés sont gérées par le Service Enfance Jeunesse et par le biais du portail famille.

L'accueil de loisirs est situé dans les locaux neufs situés Rue Roger Athenoux, derrière la crèche Françoise Dolto. Ils sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Bouches du Rhône au titre des accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif.

Dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT), l'accueil de loisirs est un **service éducatif complémentaire de l'école**.

La Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône apporte son concours financier au fonctionnement de l'accueil de loisirs afin de limiter le coût supporté par les familles.

La production des repas est assurée par un prestataire extérieur choisi par la mairie et le temps de service est assuré conjointement par les agents communaux et les animateurs de l'accueil de loisirs.

L'ensemble de ces personnels (communal et animateurs) est sous la responsabilité du Directeur/Directrice de l'accueil de loisirs durant la pause méridienne.

### 1.2.2 *Les choix de la municipalité*

- Un prestataire qui répond aux **enjeux pédagogiques** de l'accueil de loisirs
- Une **équité** de traitement des temps périscolaires pour toutes les écoles
- Une **communication** adaptée pour toutes les familles

### 1.2.3. *Les temps éducatifs*

Un accueil en cinq temps :

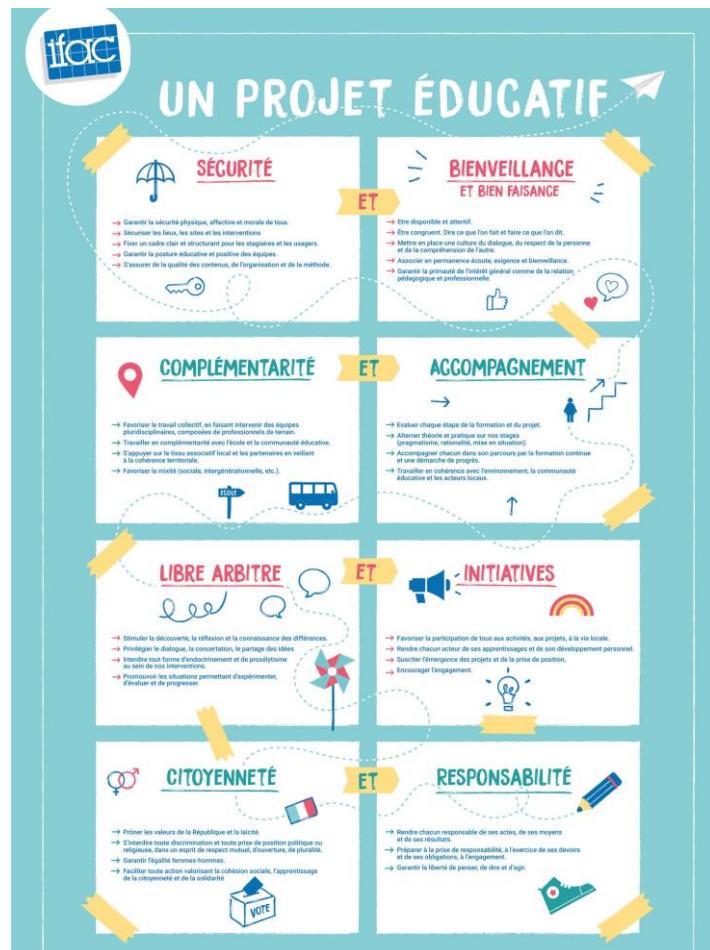
LE MATIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil progressif des enfants à travers les pôles d'activités libres</li> </ul>
LE MIDI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une plage horaire confortable pour jouer et manger Mise en place de clubs d'activités (7 familles) selon les thématiques du moment.</li> <li>- Jeux libres pour s'aérer et se défouler</li> </ul>
LE SOIR	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une programmation d'activités clubs (7 familles) selon les thématiques du moment - projet pédagogique ou Campagnes IFAC</li> <li>- Jeux libres</li> <li>- Après 17h30 : pôles d'activités libres</li> </ul>
LE MERCREDI	<p>La journée du mercredi étant le prolongement logique des actions mises en place sur les temps méridiens et les animations du soir en période périscolaire. C'est le moment d'approfondir les thèmes évoqués mais aussi de faire une « pause » dans la semaine.</p>
LES VACANCES	<p>Une « démarche d'exploration » Cette approche, véritable méthode de travail, consiste, à conceptualiser une période d'animation comme pourrait l'être un événement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une diversité d'activités,</li> <li>- Une dynamique ludique qui incite les enfants à participer, à faire preuve de curiosité</li> <li>- Une cohérence de la maternelle à la primaire,</li> <li>- Un vocabulaire commun qui facilite la communication familles-enfants-animateurs</li> </ul>

### 1.3. IFAC en quelques mots

Créé en 1975, IFAC est l'une des plus récentes associations nationales d'éducation populaire. Elle porte un regard **neuf et des méthodes adaptées à son époque**

IFAC est porté par les **valeurs éducatives** suivantes : l'épanouissement de l'individu, sa responsabilisation, le développement du lien social, l'apprentissage de la citoyenneté et le respect des valeurs républicaines.

**Ses actions** reposent sur une volonté d'ouverture, de tolérance et d'appréciation des différences nécessaires au développement du libre arbitre de chacun.



## 2. PEDT de Peyrolles en Provence :

L'objectif du PEDT (Projet Educatif de Territoire) est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre d'une part les projets d'écoles, et d'autre part les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il doit donc permettre d'organiser les activités périscolaires qui prolongent le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

### 2.1. Les actions éducatives visées dans le PEDT 2025/2028 :

Accompagner le développement de l'enfant en identifiant et agissant sur des difficultés dans leur évolution et leur perspective de la vie en société :

- **Sensibiliser** les enfants et les jeunes à l'usage du numérique.
- **Encourager** la discussion et la liberté de parole au sein du groupe sur les thèmes de la violence, le harcèlement entre enfants/jeunes

Favoriser le soutien à la parentalité :

- Donner aux parents des **outils d'accompagnement** dans l'évolution de leurs enfants concernant l'usage des écrans.
- **Accompagner** les parents dans le développement de la croissance de leurs enfants

Faire évoluer l'inclusion des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques :

- **Sensibiliser** les enfants et les jeunes au handicap dans sa globalité
- Proposer des **activités sur le handicap**

Sensibiliser les enfants et jeunes à la citoyenneté en poursuivant nos actions avec le CMJ :

- **Mener des actions** sur la laïcité avec le CMJ
- Proposer des **actions citoyennes** aux enfants et aux jeunes

### 2.2. Les évènements collectifs

#### 2.3.1 Les événements de la ville Peyrolles en Provence

Nous participons aux **événements organisés par la municipalité**, et les partenaires de l'ACM (liste non exhaustive):

- Forum des associations
- Foire du Roy René
- Carnaval

### 3. Les moyens humains et les outils pédagogiques

#### 3.1. Les équipes

L'équipe de direction est composée de :

**1 responsable de site** à temps plein, **Stéphanie MALTETE** diplômée DEJEPS chargée de l'exécution du cahier des charges, des relations entre la commune et l'Ifac de la mise en œuvre de l'ensemble des obligations de l'établissement et de l'animation des services.

**2 directeurs maternel/élémentaire** diplômés du BPJEPS LTP, **Megane LE GRAND** et **Benjamin CAPPELLETTI**, chargés des aspects pédagogiques et administratifs de l'ACM mais aussi du suivi de notre interaction avec la vie locale, et nos partenaires. Ils seront chargés de l'animation pédagogique et de l'action éducative. Ils prendront en charge la dimension pédagogique et opérationnelle de l'ACM. Ils sont garant de la mise en œuvre technique et de la qualité des actions.

**2 animateurs référents** permanents, **Marie GIRAUD** et **Romain ZIANI**, diplômés BAFA et BPJEPS, complètent l'équipe de direction et pourra être amené à assurer les fonctions de directeur adjoint sur les ACM maternel et élémentaire.

L'équipe d'animation est composée de :

**Deux animatrices permanentes**, **Camille BERTOLA** et **Tanya GRAVINA**, qui interviendront de manière transversale sur les ACM 3-17 ans, dont une est également l'animatrice de l'espace jeunes. Une équipe dédiée et collaborative d'animateurs qui seront en capacité d'intervenir sur l'école maternelle comme sur l'école élémentaire (temps périscolaires)

Dans chaque temps d'accueil du matin et du soir, un membre de direction présent sur l'ACM élémentaire :

- Se porte garant du bon fonctionnement du service
- Est disponible pour l'accueil des familles ayant une demande
- Intervient sur des situations particulières
- Est informé et intervient sur l'ensemble des éléments non ordinaires

En accord avec la réglementation SDJES, l'équipe d'animation est **composée en fonction du nombre d'enfants inscrits** :

**En élémentaire :**

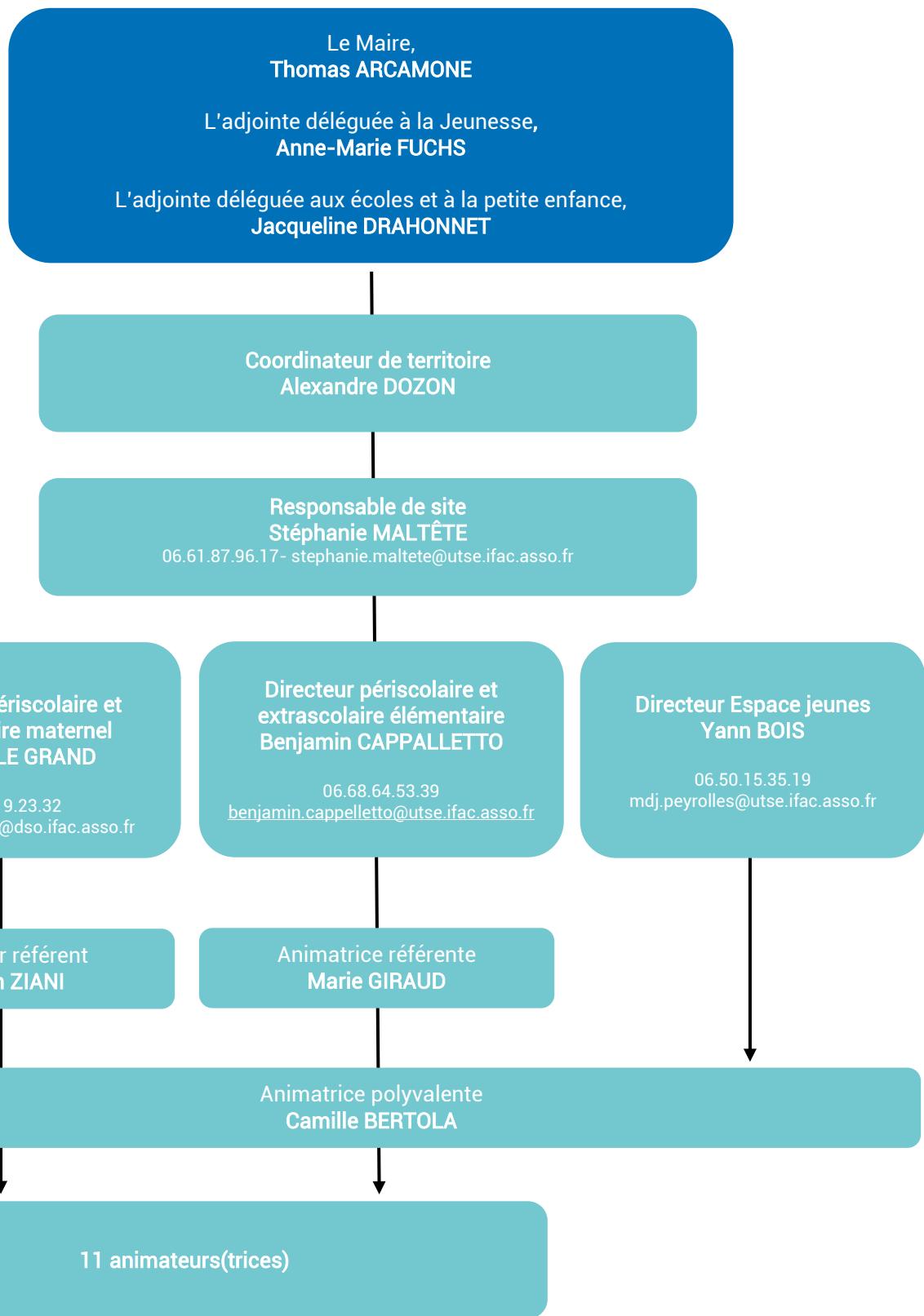
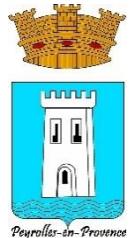
- Matin : 1 animateur pour 18 enfants
- Soir : 1 animateur pour 18 enfants
- Mercredis : 1 animateur pour 14 enfants
- Vacances : 1 animateur pour 12 enfants

**En maternelle :**

- Matin : 1 animateur pour 14 enfants
- Soir : 1 animateur pour 14 enfants
- Mercredis : 1 animateur pour 10 enfants
- Vacances : 1 animateur pour 8 enfants

L'équipe d'animation est constituée en majorité d'animatrice et animateur titulaire du BAFA ou d'un diplôme professionnel de l'animation. Elle est complétée de stagiaires ou de non diplômés.

### 3.1.1. Organigramme



## 3.2. Les outils pédagogiques communs

### 3.2.1. Des activités variées selon le principe des 7 familles pour les 3/5 ans

Nous proposons un champ d'animations organisées en 7 familles, chacune se déclinant en plusieurs activités sur une période scolaire, de vacances à vacances. L'objectif est de permettre à chaque enfant de découvrir une famille conceptuelle selon ses appétences, garantissant ainsi la diversité des actions proposées.

#### CREATION

**Bricolage** : les activités manuelles, pour s'amuser et créer : décos, petits objets... pour développer sa créativité et son imaginaire. Prendre le temps de réaliser des ouvrages de ses propres mains et selon ses propres goûts du moment.

**Expériences** : des activités qui allient sciences et loisirs pour donner le goût de l'expérience, de la découverte, de l'apprentissage ! Toutes nos expériences utilisent des composants non dangereux pour les enfants et leur environnement.

#### MOUVEMENT

**Motricité** : se déplacer, grimper, sauter, faire de l'exercice en s'amusant et en testant ses limites en toute sécurité ! La structuration de l'espace chez l'enfant est longue pour arriver à le concevoir et se l'approprier, pour y être avant tout à son aise.

**Danse et cirque** : initiation à la danse, aux déplacements en rythme, à la composition d'ensemble, à la coordination des mouvements. Manipulation d'objets, équilibre, expression du visage et du corps, le cirque se mêle à la danse dans notre apprentissage du mouvement.

#### EXPRESSION

**Théâtre** : s'exprimer par le corps et la voix, savoir utiliser l'espace et ses émotions, apprendre à jouer avec ses partenaires. Découvrir l'autre par sa différence ou le reflet de nos émotions.

**Éveil musical** : découverte des instruments de l'orchestre et des styles musicaux. Mettre en relation la musique, la peinture, la danse. Exprimer sans nommer.

**Développer ses sens** : initiation à la langue des signes, pour s'exprimer autrement, apprendre à voir et signer les mots, allier le geste à la parole.



## ENSEMBLE

**Construction** : donner vie à un ensemble, les jeux de construction fédèrent les enfants autour d'un objectif commun. Seul il me faudra attendre de grandir ou il me faudra plus de temps pour bâtir une forteresse, une ville, un robot... ensemble nous pouvons créer l'univers, ensemble nous pouvons avancer, nous amuser, le faire maintenant !

**Jeux de société** : véritable école de la vie, le jeu de société est un indispensable à la socialisation du jeune enfant, souvent capable de pressentir les enjeux avant d'avoir pleinement compris la règle.

## MONDE

**Eco-citoyenneté** : partir à la découverte du monde végétal et animal, comprendre que nous formons un tout, c'est apprendre à défendre et à protéger le vivant !

**Atelier jardinage** : du semis à la récolte, apprendre à cultiver au rythme des saisons ! En jardin, hors-sol, en pot, « la vie trouve toujours un chemin », Mais on peut, on doit l'y aider...

## IMAGINATION

L'objectif est de faire découvrir de **nouvelles histoires**, mais surtout de donner goût à la découverte en stimulant l'ensemble des sens !

Au-delà de la **lecture**, nous choisissons d'accentuer les ambiances en proposant des contes chantés, dansés, mimés, goûters !

L'histoire se décline pour être perçue par le plus grand nombre en servant les appétences de chacun.

## RELAXATION

Les semaines sont parfois longues et la fatigue physique et morale se fait sentir...

Les ateliers **Yoga et Relaxation** s'intègrent de manière permanente et récurrente dans la journée. Ils peuvent amorcer, ponctuer et/ou clôturer une journée.

Des exercices centrés sur la respiration et le rythme, pour que chacun prenne le temps de reprendre son souffle !

Chaque enfant pourra s'apaiser et se relaxer pour couper une semaine souvent intense.



### 3.2.2. Des activités variées selon le principe des 7 familles pour les 6/11 ans :

Nous proposons un champ d'animations organisées en 7 familles, chacune se déclinant en plusieurs activités sur une période scolaire, de vacances à vacances. L'objectif est de permettre à chaque enfant de découvrir une famille conceptuelle selon ses appétences, garantissant ainsi la diversité des actions proposées.

#### CULTURE

Elle déclinera des activités autour du **théâtre, de la peinture, des arts plastiques, de l'expression corporelle, du chant, de la musique...** pour s'exprimer par le corps, la voix ou instrument, savoir utiliser l'espace et ses émotions, apprendre à jouer avec ses partenaires.

C'est apprendre à créer du commun, de la culture, par l'édition d'un **journal**, en écrivant un article, en réalisant une interview d'autres enfants, en présentant le patrimoine culturel. C'est construire un dialogue dans un atelier **d'éloquence** ou créer un spectacle : de l'histoire à la mise en scène en passant par les décors. C'est renforcer **sa culture scientifique et numérique** par des temps de sensibilisation, avec les ressources du CLEMI ou des actions de codage

#### CITOYENNETE

**Ecologie** : partir à la découverte du monde végétal et animal, comprendre que nous formons un tout, c'est apprendre à le défendre. Les ateliers d'observation ou de jardinage sont complétés par des jeux comme le jeu de l'oie des ODD.

**L'engagement** est au cœur de la citoyenneté actuelle : promotion des droits de l'enfant avec nos kits UNICEF, ou encore de l'égalité fille garçon pour nourrir une réflexion... et agir par la réalisation d'affiches présentées à tous ou de quizz.

**Les valeurs de la République et la laïcité** pour prendre conscience de ce qui nous rassemble, du sens de la démocratie, de la liberté d'expression...

#### RELAXATION

Les enfants bénéficieront **d'initiations sportives** à travers un cocktail multisport en lien avec les sports proposés à Peyrolles, et la découverte de nouveaux **sports insolites** comme le tchoukball, mixtes comme le badminton ou l'ultimate frisbee, stratégiques comme le flag football ou les échecs, olympiques pour se reconnecter aux valeurs de l'olympisme (respect, amitié, excellence).

Les enfants **se dépensent** avec la danse, jouent et gagnent ensemble à travers les jeux physiques coopératifs ou les chorégraphies endiablées. Ils s'éveillent aux questions de mixité, de stéréotypes, d'égalité, d'inclusion par notre programme de **sport citoyen**.



## SANTE

Apprenons à être bien dans nos baskets ! Apprenons à gérer nos émotions ! Apprenons à percevoir qui nous sommes... Les enfants s'impliquent dans leur santé, par des actions ludiques de **bien-être, d'estime de soi, de gestion et d'expression de ses émotions** (atelier « Be You »). Elles seront complétées par des séances de **yoga et de relaxation** Des exercices centrés sur la respiration et le rythme, pour que chacun prenne le temps de reprendre son souffle !

Les enfants suivront **le programme YAKA**. Dispositif complet, il amène les enfants à apprendre à se connaître, découvrir les bienfaits de l'activité physique, les principes de l'équilibre alimentaire, le fonctionnement du sommeil, le handicap, l'hygiène corporelle...

## PUR LOISIR

Du jeu, du jeu, et encore du jeu. La scolarité, le sport après l'école, les cours de chant... les enfants d'élémentaires sont souvent très sollicités. La famille « pur loisir » offre la possibilité de **se changer les idées, de se détendre ou de se défouler, de rire avec ses amis, de s'en faire de nouveaux**.

Les enfants retrouveront avec joie et bonne humeur les jeux physiques et de plein air (jeux de ballons, de raquettes, de poursuite, de coopération...) et les jeux de notre ludothèque : Magic Rabbit, escapes games, Jungle Speed, Micro-Macro...

## APPRENANT

La famille « apprenante » résonne fortement avec les activités proposées dans le cadre **des activités scolaires**.

Nous avons décidé de travailler sur 5 compétences clés à savoir : **lire, écrire, compter, respecter autrui, s'exprimer à l'oral**. Nous avons sélectionné les activités pour compléter l'enseignement, renforcer les compétences scolaires, susciter la curiosité, l'envie et le plaisir d'apprendre. La programmation s'inscrit dans la mise en œuvre du socle commun des connaissances, des compétences et de culture.

Nous retrouvons autant les défis Mathador, que la création de récits avec Dixit ou les débats philosophiques de Philofables.

DIY  
(DO IT YOURSELF)

C'est l'enfant qui prend les choses en main. Grâce à un espace matérialisé avec du matériel dédié, **les enfants en groupe décident de ce qu'ils vont fabriquer**. Cela peut-être une fresque sur le mur, un sac à main ou un engin de l'espace. L'intérêt de cet atelier est le travail en intelligence collective.

La famille DIY permet à chaque enfant de laisser libre cours à sa créativité, à ses envies. Inspiré du mouvement maker, les enfants disposent de ressources techniques avec des livrets d'activité pour apprendre à faire seul, de vidéos en ligne le cas échéant. D'une période à l'autre les enfants peuvent demander l'achat de matériel. C'est un atelier, un garage, un fablab....



## 3.2. Un aménagement des locaux en pôles animés

Un pôle représente une zone (pièce, espace, table...) associée à un ensemble d'activités autonomes ou guidées par un adulte. Chaque pôle est équipé d'un kit matériel de base ainsi que d'un affichage adapté aux enfants et à leur âge.

### La bulle : écouter, lire, découvrir

Cet espace permet à l'enfant qui a besoin de se réveiller doucement, de se retrouver dans un endroit calme et agréable (coussin, tapis, coloriage). Être tout simplement heureux, dans sa bulle.

Un espace détente propice aux activités autour des médias, du livre et de la presse.



- *Des magazines hebdomadaires et mensuels pour chaque tranche d'âge*
- *Un support pour une écoute audio des livres (cd, mp3, boîte à histoires Lunii)*
- *Des livres renouvelés à chaque cycle par une rotation par école (contes, livres pop-up, imagiers adaptés à la tranche d'âge, mangas, BD ou livre d'aventures pour les plus grands...)*

### La boîte à jeux : jouer, réfléchir, rire

Un espace pour jouer seul ou à plusieurs avec des jeux de société, jeux de manipulation (cubes, jeux en bois, tissus...). Nous estimons important que les enfants découvrent tout au long de l'année divers jeux de société, enrichissent leurs connaissances, prennent goût à ces jeux..



- *Des jeux de société (choisi en fonction de l'âge, des capacités des enfants, de la diversité).*
- *Des jeux pouvant être utilisés seuls, à deux, à plusieurs et/ou avec un adulte.*
- *Des jeux sélectionnés en concertation avec les enfants (jeu de carte, domino, jeu de mémoire ...) qui restent présents en permanence sur ce pôle d'activité.*
- *Pour les plus grands : jeux d'énigmes, cahiers de vacances, mikado et autres jeux de stratégie.*

### L'atelier : créer, fabriquer, bricoler

Un espace pour créer, peindre, fabriquer et bricoler, avec du matériel pour peindre, colorier et dessiner. Nous prenons en considération le rythme de chaque enfant dans son apprentissage et les ateliers proposés seront fonction de l'âge de l'enfant. Nous veillerons à utiliser du matériel de récupération quand cela sera possible.



- *Des activités manuelles (dessin, peinture, collage, adapté à la tranche d'âge),*
- *Des activités créatives (écriture de poèmes, chansons...)*
- *Du bricolage fabrication de mangeoire pour oiseaux, maison des insectes...)*

## Le Lab : Construire, tester, Apprendre

Un espace propice aux jeux de construction, de manipulation, d'expériences, d'activités scientifiques et numériques.

- *Jeux de construction (Lego, Kapla, briques, support magnétique...)*
- *Jeux de manipulation (cubes, jeux en bois/tissus...)*
- *Boîtes d'expériences scientifiques : microscopes, nécessaire de chimie, boîtes à insectes, système de plantation, atelier électricité...*



## La maison: imiter, partager, se responsabiliser

Un espace dédié aux jeux d'imitation. Les enfants prennent le temps de jouer au marchand / à la marchande, à préparer un bon repas, à déguiser en petit loup ou à préparer le goûter pour tout le centre. On joue seul ; à côté des autres, et finalement avec les autres. L'espace s'adresse prioritairement aux enfants de 3-6 ans, mais il n'est pas rare d'y croiser les enfants plus âgés, appréciant participant aux histoires des plus jeunes.

- *Cuisine et dinette, marchande*
- *Espace déguisements*
- *Poupée et figurines, voitures, circuits...*



## Le terrain : s'énergiser, se dépenser, pratiquer une activité physique

Un espace et du matériel dédié aux activités sportives et aux jeux extérieurs. L'espace extérieur pourra être utilisé le matin pour aider les enfants soit à se mettre en mouvement, à pratiquer un « réveil » corporel pour bien démarrer leur journée, ou pour se dépenser avec les temps d'apprentissage et/ou de vie en collectivité.



- *Plots, cerceaux, cages de but, panier de basket...*
- *Dossards*
- *Ballons*
- *Jeux de raquettes*
- *Vélos, trottinettes*
- *Fiches de jeu*



## 4. L'accueil de loisirs

### 4.1. Les locaux

#### *Lieu d'accueil :*

**Accueils périscolaires - Mercredis et vacances** : Centre de loisirs, rue Roger Athenoux 13860 Peyrolles en Provence

**Accueils périscolaires matins/soirs (+ midis pour l'élémentaire)** : l'école maternelle, rue du Château neuf et l'école élémentaire Toussaint Barthomeuf, 200 H rue des écoles 13860 Peyrolles en Provence.

#### **Capacité de l'accueil de loisirs :**

**Accueils périscolaires - Mercredis** : 60 places maternels et 70 places élémentaires,

**Accueils périscolaires matins/soirs** : 60 places maternels et 100 places élémentaires,

**Accueil extrascolaire - Vacances scolaires** : 60 places maternels et 70 places élémentaires

#### **Locaux d'accueil :**

Sur les écoles, nous partageons les locaux et avons à disposition une salle entière qui nous est uniquement réservée : salle jouxtant le bâtiment de l'école élémentaire et, pour la maternelle, une salle de classe non utilisée ainsi qu'une salle de motricité et une partie du hall.

Sur les écoles et le centre de loisirs, nous disposons d'espaces extérieurs (cours ou espace de jeux sportifs) qui nous permettent l'organisation de jeux de cours ou de jeux collectifs et initiation aux sports.

Le centre de loisirs accueillera à compter des vacances d'octobre 2025 un effectif total de 148 enfants âgés de 3 à 17 ans, répartis par tranches d'âge cohérentes avec les cycles de développement et de scolarité. La capacité maximale du bâtiment est de 170 enfants (ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie sans local à sommeil de nuit).

L'accueil se déroule dans un bâtiment neuf, spécifiquement aménagé pour répondre aux besoins des enfants et de l'équipe pédagogique, comprenant 7 salles d'environ 40 m<sup>2</sup> chacune, dont une salle polyvalente et une salle de repos. Le réfectoire est compté comme une salle d'activité et pourra accueillir des activités encadrées.

*(cf projet de fonctionnement en annexe)*

#### **Périodes d'ouvertures et horaires**

L'accueil collectif de mineurs extrascolaire (du lundi au vendredi) et périscolaire (pour les mercredis 6-11 ans sera ouvert aux enfants sur une amplitude journalière de 7h30 à 18h00, jours fériés exceptés).

Pendant les petites vacances d'automne, d'hiver et de printemps. Il sera fermé la totalité des vacances de Noël.

## Projet pédagogique 2025-2026

Pendant les grandes vacances d'été, l'ACM fonctionnera juillet et août, sauf deux semaines de fermeture (la semaine du 15 août et la suivante) et les jours fériés.

Une activité accessoire « été » (séjour de 5 jours/4 nuits - CASF R227-17) sera organisée uniquement pour les 6/11 ans.

Jour ouvertures	Horaire du matin			Horaire du soir
Lundi	07h30 - 08h40		/	17h15 -18h30
Mardi	07h30 - 08h40		/	17h15 -18h30
Mercredi (Accueil possible à la demi-journée)	Accueils parents 7h30 - 9h00		11h45 -12h00 13h45-14h00	Accueils parents 17h00 - 18h00
Vacances	07h30 – 9h00		/	17h00 – 18h00
Jeudi	07h30 - 08h40		/	17h15 -18h30
Vendredi	07h30 - 08h40		/	17h15 -18h30

## 4.2. Les objectifs de l'Accueil de loisirs pour 2025-2026

Ce projet est un **outil essentiel** pour un travail de qualité tout au long de l'année.

Il sera le fil conducteur et pourra évoluer selon les modifications et améliorations apportées.

**Les objectifs et la programmation annuelle** seront affichés dans l'entrée du périscolaire afin d'attirer l'attention des parents.

Le périscolaire représente le 3ème pôle dans la vie de l'enfant, à côté de la famille et l'école. Il permet de construire des relations différentes avec le village, l'environnement, les associations et les autres enfants et jeunes.

La plus grande satisfaction sera de constater le plaisir que ressent l'enfant à évoluer dans cet environnement **organisé, sécurisé et bienveillant**

Les objectifs sont décidés ensemble lors de réunions d'équipe et font écho aux actions réfléchies dans le PEDT de la ville de Peyrolles en Provence.

Ils seront, pour cette année, au nombre de 5 :

- Renforcer les cohérences éducatives et la co-education
- Favoriser l'individualité de chaque enfant dans le groupe
- La santé
- Être le citoyen de demain
- Accueillir un enfant porteur de handicap

Nous présentons ci-après des actions qui viennent illustrer la mise en œuvre des objectifs. Cette liste est bien entendu non exhaustive et sera amenée à évoluer en fonction des enfants, des partenariats, des opportunités et des appétences/compétences de l'équipe d'animation.



Priorités		Objectifs	ACTIVITES, ACTIONS <i>Quels outils je mets en place pour atteindre l'objectif ?</i>
VIVRE ENSEMBLE	Tolérance et respect d'autrui / Initier à la découverte des notions de « droit » et de « devoirs »	ENCOURAGER LES ACTIVITES EN GROUPE ET L'ENTRAIDE, TOUT EN DEVELOPPANT L'AUTONOMIE DES ENFANTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeux coopératifs et œuvre collective</li> <li>- Rendre l'enfant acteur de son accueil</li> </ul>
		AIDER LES ENFANTS A RECONNAITRE ET RESPECTER LEURS EMOTIONS ET CELLES DES AUTRES, ET A COMPRENDRE LES REGLES DE LA VIE EN COLLECTIVITE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps « forum » / bâton de parole / météo du jour</li> <li>- Comptines pour nommer et reconnaître les différentes parties du corps / le loto corporel, des émotions</li> </ul>
		DEVELOPPER L'EMPATHIE ET LA COMMUNICATION NON VIOLENTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vie quotidienne / Activités ludiques pour reconnaître et exprimer les émotions des autres</li> </ul>
ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION DE L'ENFANT	La santé	DEVELOPPER LES BONNES PRATIQUES DE SANTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une routine d'hygiène pour sensibiliser les enfants à l'importance des bonnes pratiques d'hygiène</li> </ul>
		DEVELOPPER LA DEXTERITE MOTRICE ET DEXTERITE FINE POUR RENFORCER LA CREATIVITE, LE REPERAGE SPATIALE ET LE RAPPORT A L'AUTRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités de découpage, collage, ateliers de découvertes sportives, atelier de manipulation, expérimentations scientifiques, petits bricolages</li> </ul>
	Être le citoyen de demain	IMPLIQUER LES ENFANTS DANS LA DECOUVERTE DE LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités de découverte de la nature et de l'environnement</li> </ul>
		DIVERSISIER LES ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervenant extérieur : poterie, taekwondo</li> </ul>
	Assurer une continuité éducative entre les établissements, crèche, écoles, familles	RENFORCER LA COHERENCE DES PRATIQUES ET REPERES ET DEVELOPPER LES LIENS AVEC LES FAMILLES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Passerelles crèche/centre</li> <li>- Rituels communs, lectures d'histoires vues à l'école</li> <li>- Journée et projets autour de la famille</li> </ul>

Priorités		Objectifs	ACTIVITES, ACTIONS <i>Quels outils je mets en place pour atteindre l'objectif ?</i>
VIVRE ENSEMBLE	Renforcer les cohérences éducatives	FAIRE VIVRE LES CONNAISSANCES AU TRAVERS DE JEUX ET D'ACTIVITES LUDIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions citoyennes en lien avec les enseignements morale et civique</li> <li>- Concours d'éloquence, écriture de roman, passion « écriture et lecture »</li> <li>- Activités éducatives : ateliers scientifiques, activités sur la nature et le cycle de la vie, atelier de réflexion tel que les échecs</li> </ul>
	Favoriser l'individualité de chaque enfant dans le groupe	PERMETTRE AUX ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP DE S'EPANOUIR ET CONTRIBUER A L'EVOLUTION DE L'ACCUEIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les activités aux handicaps connus</li> <li>- Action de sensibilisation sur le handicap visible et invisible</li> </ul>
		RENDRE L'ENFANT ACTEUR DE SON ACCUEIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appropriation du centre par des activités de bricolage et de décoration en rapport avec l'imaginaire</li> <li>- Remise en état du potager</li> </ul>
ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION DE L'ENFANT	Être le citoyen de demain	DEVELOPPER L'EMPATHIE ET LA COMMUNICATION NON VIOLENTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition d'activités pour développer les compétences psycho sociales : les mercredis après-midi « zen attitude » et « Be you »</li> </ul>
		SENSIBILISER LES ENFANTS AUX VALEURS DE LA REPUBLIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Club des 15</li> <li>- Mener des actions citoyennes sur les temps péri et mercredis</li> </ul>
		IMPLIQUER LES ENFANTS DANS LA DECOUVERTE DE LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un potager partagé avec l'école</li> <li>- Activités de découverte de la nature (Randonnée pédagogique, herbier, hôtel à insecte, etc...)</li> </ul>
CREER DU LIEN	Développer les partenariats	ETRE ACTEUR DE LA VIE LOCALE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer activement aux évènements : Foire du roy rené, Halloween Party et le Carnaval.</li> </ul>
		PERMETTRE AUX FAMILLES D'AVOIR UN LIEN PERMANENT AVEC LE CENTRE DE LOISIRS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer 2 à 3 réunions d'information pour les parents dans un but informatif et d'échange</li> <li>- Faire venir les parents lors d'évènements spéciaux : marché de Noël, loto, etc...</li> <li>- Créer un espace « cosy » pour les parents // un accueil parents pour les vacances</li> </ul>
		DEVELOPPER LE LIEN INTERGENERATIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité en partenariats avec l'HEPAD et le foyer du 3ème âge de Peyrolles : kermesses, loto, etc...</li> </ul>

## 4.3 Programmation pédagogique annuelle

CYCLE 1 SEPT-OCT	Développer l'empathie et la communication non violente	<i>Apprenons à nous connaître et découvrir notre environnement</i>	- Jeux de connaissance / la place de chacun dans le centre / appropriation du centre pour les tout petits
	Impliquer les enfants dans la découverte de leur environnement		- Promenade autour du centre et de ses alentours
	Développer la dextérité fine pour développer la créativité		- Intervenant Poterie avec la Papoterie de Carole. Savante nature: activités scientifiques et culturelle - Sortie à la bibliothèque
VACANCES OCT	Encourager les activités en groupe et l'entraide, tout en développant l'autonomie des enfants	<i>Scooby do et les couleurs de l'automne</i>	- Chasse aux fantômes colorée avec Scooby-Doo - Fabrication et pose d'un gîte à hérisson et animation sur la vie du hérisson
	Développer la dextérité fine pour développer la créativité		
CYCLE 2 NOV-DEC	Être le citoyen de demain	<i>Créativité et Partage</i>	- Set de table pour la maison de retraite - Atelier partagé parents / enfants création pour le marché de noel
	Assurer une continuité éducative entre les établissements, crèche, écoles, familles		Mercredi 20 novembre - Journée spécial enfants - Animations sur les oiseaux du jardin.
CYCLE 3 JANV-FEV	Diversifier les activités	<i>Expérimentation Scientifique</i>	- Projecteur 3D - Mix et porteur de couleurs - Activités sensorielles
VACANCES FEV	Encourager les activités en groupe et l'entraide, tout en développant l'autonomie des enfants	<i>Magie et Coopération</i>	- Escape game "La Quête des Objets Enchantés »
CYCLE 4 MARS-AVRIL	Encourager les activités en groupe et l'entraide, tout en développant l'autonomie des enfants	<i>Créativité Culture et partage</i>	- Maquette préhistorique
	Diversifier les activités artistiques et culturelles		- sortie Culturelle - Carnaval Ethnique des couleurs
VACANCES AVRIL	Diversifier les activités artistiques et culturelles	<i>Ouverture sur le monde</i>	- Le printemps des découvertes
CYCLE 5 MAI-JUIN	Assurer une continuité éducative entre les établissements, crèche, écoles, familles	<i>Echange et découverte</i>	- Potager partagé - Passerelles crèche/école mater/ école primaire
VACANCES ETE	Impliquer les enfants dans la découverte de la nature et de leur environnement	<i>Voyage, voyage</i>	- Explorons les 7 continents

CYCLE 1 SEPT-OCT	Développer l'empathie et la communication non violente	<i>Santé et culture « Moi : en corps et en esprit »</i>	- Ex : apprendre à se connaître soi-même (ateliers « Be You ! » / développement personnel / empathie)
	Rendre l'enfant acteur de son accueil		- Ex : DIY tableau des anniversaires
	Cohérence éducative		- Ex : concours d'éloquence
VACANCES OCT	Développer les partenariats	<i>Halloween</i>	- Participation évènement halloween
CYCLE 2 NOV-DEC	Concrétiser l'engagement des enfants dans un projet (caritatif, intergénérationnel)	<i>Droits des enfants Noël du monde</i>	- Ex : marché de Noël au profit d'une association
	Développer le lien avec les familles		- Ex : temps libre partagé avec les familles
CYCLE 3 JANV-FEV	Développer les Partenariats	<i>Le monde proche de nous</i>	- Ex : troc patate
	Développer le lien avec les familles		- Ex : Loto intergénérationnel
	Être acteur de la vie locale		- Ex : Visite du château
VACANCES FEV		<i>Magie et rêves</i>	- Petit prince
CYCLE 4 MARS-AVRIL		<i>Discrimination « Regarder les autres autrement »</i>	- Ex : stage de cirque
			- Ex : carnaval ethnique
VACANCES AVRIL	Développer Partenariat Cohérence éducative	<i>Médiévale historique et fantastique</i>	- Préparation fête du Roy René
CYCLE 5 MAI-JUIN	Impliquer les enfants dans la protection de leur environnement	<i>Bricolage Jardinage Ecologie</i>	- Ex : potager, recette de saison
	Favoriser le développement physique		- Ex : "savoir rouler" ou "savoir nager »
VACANCES ETE			



## 4.4. Le fonctionnement

### 4.4.1. Les journées types

**Nous retrouvons ici la journée type listant les différents temps de loisirs et l'organisation mise en place.**  
 Cette organisation permet de respecter l'alternance des rythmes entre temps calmes et temps d'activités.  
 Nous y retrouvons un détail de la journée des enfants mais aussi des animateurs afin que chacun puisse s'y retrouver.

Heures	Ce que font les enfants	Ce que font les animateurs
7h30 9h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des enfants</li> <li>- Temps libre animé : intérieur &amp; extérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation des activités de la journée</li> <li>- Jouer avec les enfants</li> <li>- Être force de proposition</li> </ul>
9h30 10h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appel des enfants et comptage</li> <li>- Regroupement et rituels (danse, chants)</li> <li>- Sensibilisation – Imaginaire – Temps forum / météo du jour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire l'appel, puis, petites animations de transitions (chants, danses, etc...)</li> <li>- Sensibilisation - Imaginaire</li> </ul>
10h 11h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités du matin :</li> <li>- 3 ateliers : de création + sportifs + d'expression (à forte valeurs éducatives, conformément au plan mercredi)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques de menée d'activité : Mise en place Explication du déroulement et démonstration Règles de sécurité Rangement/Ménage avec les enfants</li> </ul>
11h45 12h15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps libre</li> <li>- Hygiène (lavage des mains)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation et aménagement du temps après cantine : pour l'extérieur (craies, ballons) et pour le temps calme</li> </ul>
12h15 13h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repas à la cantine + temps libre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 animateur par table d'enfants</li> <li>- Convivialité, sensibilisation gaspillage, rangement du plateau</li> </ul>
13h15 14h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps « le quart d'heure lecture » + temps libre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à disposition livres en bon état et renouvelés périodiquement / lancer le temps lecture et maintenir le silence un quart d'heure</li> </ul>
14h30 16h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Regroupement avec rituels (chants, danses)</li> <li>- Grand jeu type ALSH (jeu sportif, jeu de piste, chasse au trésor, défis, ...)</li> <li>- + activité relax Développement personnel « Be You ! »</li> <li>- Ou activité Projet « je m'engage ! »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques de menée d'activité : Mise en place Explication du déroulement et démonstration Règles de sécurité Rangement/Ménage avec les enfants</li> </ul>
16h 16h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hygiène (lavage des mains)</li> <li>- Temps de parole</li> <li>- Goûter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil d'enfants / forum / « le journal du centre »</li> </ul>
16h30 18h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps libre animé : intérieur &amp; extérieur</li> <li>- Fermeture de l'Accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jouer avec les enfants</li> <li>- Être force de proposition</li> <li>- Laisser la salle rangée et libérée en prévision du ménage</li> </ul>

#### La place laissée aux activités :

- L'activité est un moment privilégié et attendu des enfants, elle permet la détente, l'échange et le plaisir.
- Les activités seront rythmées par les saisons, les temps forts, les projets, notre thème et les envies des enfants.
- Les activités peuvent également être spontanées, à l'initiative des enfants ou des animateurs et se dérouler seules ou accompagnées.



### L'équipe prendra soin :

- D'adapter les activités aux tranches d'âges des enfants.
- D'ajuster les activités en fonction de la concentration des enfants (fatigue de fin de journée et de fin de semaine).
- D'autoriser l'enfant à rester oisif ou s'occuper de manière autonome dans les espaces de jeu permanents.

### Les Mercredis :

Dans le cadre du **Plan Mercredi**, afin d'accompagner nos équipes dans l'atteinte des objectifs pédagogiques, nous serons amenés à faire appel à des intervenants associatifs ou privés : Des **interventions éducatives** seront mises en place (ateliers scientifiques, atelier citoyen, prévention, santé....). Il est évident que nous privilégierons l'appel à des intervenants ou associations investis dans la vie locale de Peyrolles en Provence, comme nous l'avons fait par le passé.

Il nous paraît effectivement essentiel que chaque enfant, **quelque soit sa situation familiale, sociale ou économique** puisse accéder à des activités sportives ou culturelles encadrées par des professionnels reconnus et se découvrir peut-être une passion jusque là ignorée.

La journée du mercredi étant le prolongement logique des actions mises en place sur les temps méridiens et les animations du soir en période périscolaire. C'est le moment d'approfondir les thèmes évoqués mais aussi de faire une « pause » dans la semaine.

Nous mettrons aussi en place des **ateliers d'actions éducatives et citoyennes** avec le service dédié de l'Ifac (les AEC).

Nous proposons de mettre en place **un fil conducteur** à l'ensemble des secteurs d'activités (cf la programmation pédagogique annuelle, 4.4), à cela se rajoute un format de journée permettant à chaque enfant de **développer ses besoins** : créatifs, culturels et sportifs.

### Le thème ou fil conducteur permettra de :

- Créer une dynamique tout au long de la période,
- Rendre les enfants acteurs de leurs projets,
- Développer les compétences des équipes d'animation.

### Les activités quotidiennes seront organisées de la manière suivante :

#### Le matin :

- Une activité manuelle
- Une activité sportive
- Une activité d'expression

#### L'après-midi :

- Place aux projets, aux activités d'engagement citoyens, aux grands jeux, mais aussi prendre un temps pour soi, son bien-être physique et mental (famille d'activités « la santé »).
- Les activités et grands jeux pourront être différenciés suivant les groupes ou menés en parallèle.

## Projet pédagogique 2025-2026

### Les vacances :

Concernant le temps des vacances, nous tenons à ce que ce temps ait sa propre identité

Nous retrouvons plusieurs activités des mercredis comme, les grandes animations, les sorties et évènements, les pôles pédagogiques.

Toutefois, il nous semble important de créer une identité propre pour les vacances. Elles seront donc conceptualisées comme un évènement afin d'embarquer les enfants dans un univers projeté, comme un univers littéraire.

Chaque semaine de vacances, l'accueil de loisirs organisera des sorties et/ou ouvrira ses portes à des intervenants extérieurs.

Ces sorties et accueil d'intervenants répondent à des objectifs d'ouverture culturelle, de découverte d'un milieu, d'émerveillement et de dépaysement. Elles peuvent s'inscrire dans les projets d'animation travaillés sur la période ou à des fins purement créatives.

L'été, nous exploiterons au maximum le plan d'eau du lac de Peyrolles mis à disposition par une convention avec la métropole et la commune.

### Les sorties :

Afin de répondre à notre objectif de découverte du territoire, nous demanderons aux équipes de proposer des sorties à raison d'une fois par semaine de vacances scolaires. Les équipes d'animation auront alors la charge de choisir un lieu et une sortie à distance raisonnable en cohérence avec les objectifs pédagogiques et le thème du planning, dans le respect du budget alloué.

### Les grands jeux :

Le grand jeu est une activité de plein air, regroupant un nombre important d'enfants, sur une longue durée, pouvant atteindre une journée complète.

### Les animations exceptionnelles :

Les activités exceptionnelles représentent un temps fort dans le cadre des centres de vacances et de loisirs : elles sont singulières, elles regroupent tous les enfants et tous les animateurs du centre, elles sont longues (souvent une journée), et enfin elles nécessitent une très grosse préparation.

Ces activités constituant une rupture avec le quotidien à forte intensité, propice au brassage des enfants. Chaque enfant aura la possibilité de se mettre en valeur en tant qu'individu et aussi en tant que membre d'un groupe. Ces termes inhabituels de l'activité exceptionnelle offrent aussi la possibilité d'une ouverture du centre vers l'extérieur (parents, autre centre...) ou d'organisation en soirée, dans le cadre de veillées.



## Projet pédagogique 2025-2026

### Le temps libre :

Pendant et après chaque activité, l'équipe mettra en place des moments de détente où l'enfant, sous le regard vigilant de l'animateur, pourra vivre un moment en adéquation avec ses envies, ses besoins d'occuper un espace d'autonomie en intérieur ou en extérieur, sans contrainte d'encadrement structuré par une action spécifique. Il pourra, s'il le désire, associer l'animateur à ce moment.

L'équipe mettra à disposition des espaces d'ateliers fixes (exemples : dînette, lego, livres, jeux de société, jeux de ballon, coloriage...). L'enfant aura le choix sur l'utilisation libre de ces espaces ou de jouer plus librement. Ces moments permettront aussi un échange entre les enfants et entre les enfants et l'animateur.

### Le séjour :

Le séjour stimulera sa curiosité en l'initiant à la découverte de l'environnement naturel, culturel et sportif. Il pourra aussi susciter des vocations, développer l'esprit de citoyen actif et participatif, en développant la liberté d'expression, le goût de l'effort, la joie de partager, et de pouvoir choisir.

Le rôle de l'adulte est fondamental dans cette mission de co-construction de l'individu dans son cheminement social. Nos équipes d'animation devront développer des capacités de création, d'initiative, d'attention, d'encadrement, d'écoute, d'adaptation de compréhension, de disponibilité pour satisfaire à cette exigence éducative.

La garantie d'un séjour de qualité, la sécurité physique et la sécurité affective des enfants passent par différentes choses :

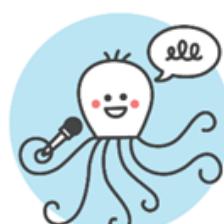
- le respect des règles de vie et de la confiance réciproque entre l'équipe d'animation et eux ;
- l'écoute, le respect, la tolérance et la prise de conscience de ses obligations au sein du groupe ;
- la découverte d'autres cultures, d'activités et d'habitudes différentes

Un séjour accessoire est mis en place en été sur le Centre élémentaire.

Le groupe sera constitué au maximum de 24 enfants âgés de 6 à 11 ans, ayant fréquenté de façon régulière l'ACM durant l'année.

Pour les activités, nous ferons des groupes selon l'âge et le niveau des enfants.

Les filles et les garçons dormiront dans des chambres séparées.



### LES TEMPS PERISCOLAIRES :

Les temps périscolaires prennent une place très importante dans la vie de l'enfant. Nous devons collectivement veiller à ce que ces temps soient l'occasion d'ouvertures, d'échanges et de rencontres. Ils prolongent et complètent l'enseignement public, soutiennent les familles dans leur rôle éducatif. Ils contribuent à la réussite éducative de tous et sont des moments d'équilibre et de vie collective.

Cet accueil se déroule selon les tranches d'âge, directement à l'école maternelle (Rue du Château Neuf) ou l'école élémentaire (200H rue des écoles).

**Sur les temps périscolaires, voici les temps éducatifs que nous encadrons :**

#### **L'accueil du matin**

Une organisation au service de l'intérêt de l'enfant.

L'animation du public aura lieu, les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire. Les garderies du matin accueilleront les enfants de 7h30 à 8h50, moment de la passation avec les enseignants.

Le directeur ou leur adjoint seront en charge de l'accueil des familles et des enfants.

Attention, les familles pourront déposer leurs enfants seulement jusqu'à 08h40.

#### **Les constats :**

L'accueil du matin est un moment déterminant de la journée. Il correspond à la fin d'une nuit et à une phase d'éveil. De sa qualité dépend le début de la journée d'école. Il est le premier temps où l'enfant se retrouve en contact avec la collectivité. Il est donc indispensable qu'il soit rassurant, gai et réponde à l'état de chacun.

**Ecole élémentaire : 8h40-8h50** : transition vers l'enseignant pour les plus de six ans

Après un retour au calme (si nécessaire) et un passage aux toilettes, les animateurs ramèneront les enfants dans la cour de l'école élémentaire où ils feront la passation des enfants à leurs enseignants. Ils donneront à l'enseignant les informations éventuelles, messages des parents concernant les enfants, discuteront des situations particulières détectées.

**Ecole maternelle : 8h50** : transition vers l'enseignant et/ou l'ATSEM pour les moins de six ans

Après un retour au calme (si nécessaire) et un passage aux toilettes, les animateurs ramèneront les enfants devant leurs classes respectives où ils feront la passation des enfants à leurs enseignants et/ou ATSEM.. Ils donneront à l'enseignant les informations éventuelles, messages des parents concernant les enfants, discuteront des situations particulières détectées

**8h50-09h00** : rangement des locaux

#### **L'accueil du midi**

Le temps méridien doit être un temps de détente, c'est un moment clé où il faut à la fois :

- Gérer des effets de masse (beaucoup d'enfants au même moment en un même lieu),
- Canaliser les énergies à la sortie de la classe et pendant les temps de récréation,
- Animer l'avant ou après repas (en fonction des services proposés) par des activités simples courtes et divertissantes et quelques ateliers suivis (au nombre de 3, ils varient selon les périodes de l'année)
- Préparer le retour en classe.

**13h50** : les enseignants prennent le relais des animateurs dans la cour

**14h00** : C'est l'heure de retourner en classe.

## L'accueil du soir

L'équipe réceptionnent les enfants qui sont inscrits à l'accueil du soir au fur et à mesure que les enseignants les envoient en garderie dans la cour de l'école. Un temps de goûter est prévu de 17 h à 17h30 dans la cour et dans les salles d'activité. Si le temps le permet, les enfants goûtent à l'extérieur, dans la cour. Nous profitons de ce moment pour échanger sur le vécu de la journée. Un temps d'hygiène est mis en place avant et après le goûter.

**De 17h30 à 18h00** un atelier est mis en place en tenant compte de la diversité en s'appuyant notamment sur les 7 familles citées plus haut. Ces activités seront soit en accès libres, soit sur inscription, valorisant ainsi la notion d'engagement dans le cadre d'un projet collectif.

Les départs sont échelonnés jusqu'à 18h30.

## 5. Le bilan et l'évaluation : la démarche qualité

Ifac, afin de garantir la qualité de ses actions dans le cadre des accueils de loisirs péri et extra scolaires, a créé avec l'AFNOR, en 2013, une norme « engagement de service » pour la qualité pédagogique des accueils de loisirs (« Quali'loisirs », ref. 250).

Cette démarche, en lien avec nos équipes pédagogiques et assistée par la direction pédagogique, veille au respect de la qualité de l'accueil, de l'organisation et des activités proposées.

**Le suivi de la qualité de nos accueils est articulé autour de 8 axes :**

1. Garantir un accueil et une qualité relationnelle pour l'enfant et sa famille.
2. Prévenir et garantir la sécurité des enfants
3. Développer un projet pédagogique et proposer des activités ludiques et éducatives en adéquation avec le projet éducatif territorial
4. Proposer des activités en lien avec la vie locale, l'environnement, la culture et le patrimoine
5. Aménager des espaces et des locaux adaptés aux enfants, aux familles et aux équipes d'animation
6. Former et accompagner les équipes d'encadrement pour la qualité du service
7. Favoriser l'implication et les relations avec les familles
8. Assurer une communication régulière sur la vie du centre.

Ces objectifs sont concrétisés par **24 engagements** simples et clairs et donc certifiés par l'Afnor. La démarche qualité est aussi un système de management des Accueils de Loisirs reposant sur une charte :

- Chaque directeur s'engage à mettre en œuvre la « charte » sur son accueil de loisirs.
- La démarche qualité n'est pas une démarche de contrôle ; c'est une démarche de progression.
- Elle n'est pas une démarche descendante ; elle implique les équipes, les directeurs, les coordinateurs, la collectivité.

### Avec les familles

A la fin d'une période d'activité, un bilan sera fait avec les familles et les enfants afin d'exprimer le ressenti de tous. Il est important pour poursuivre une démarche d'accueil de qualité de pouvoir collaborer tous ensemble.

### Avec l'équipe

Afin d'évaluer l'organisation générale de l'accueil, un bilan au sein de l'équipe sera proposé au trimestre et à la fin de chaque période de vacances.

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

### Que va-t-on évaluer ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur. Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation de la structure et du projet.

Exemples :

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ? si non, pourquoi ?
- Les actions étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du diagnostic ? (Caractéristique du public, projet éducatif).
- L'organisation (comment se sont déroulées les préparations des sorties, la gestion du temps, gestion des repas ?).
- Attitudes et comportements des animateurs : le personnel d'animation a-t-il su respecter les obligations de bienveillance, de neutralité et de posture éducative ?
- Évaluation des temps de formation organisés ?
- etc.

### Les outils d'évaluation

- Grille permanente d'évaluation proposée par la démarche d'amélioration continue.
- Evaluation permanente avec l'équipe sur le terrain.
- Mise en place d'outils d'auto-évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives
- Bilan avec l'équipe :
- Evaluation par les enfants sous forme de forum, dessins (soleil, nuage)...
- Evaluation par les parents avec une enquête de satisfaction.



## 6. L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques

### 6.1. L'accueil de l'enfant en situation de handicap et de l'enfant malade

#### Une intégration bienveillante

L'accueil d'enfant en situation de handicap est une réalité quotidienne pour de nombreuses structures éducatives. L'accompagnement des équipes est une dimension fondamentale dans cet accueil.

Le professionnel, en tant qu'adulte référent, a une place prépondérante : il doit être capable de repérer les dynamiques de rejet et de stigmatisation dont pourrait être victime un enfant porteur de handicap, afin d'accompagner ses camarades dans la compréhension et l'acceptation de la différence. Cette mission du professionnel est conditionnée par sa propre connaissance du handicap. Dans ce sens, l'IFAC s'engage dans la formation de ses équipes.

L'accompagnement des équipes passe aussi par la compréhension et la prise en compte des PAI. Entre travail avec les structures partenaires (éducatives, médicales, de soins...) et devoir de discréetion.

#### Accueil administratif et pédagogique des enfants avec un PAP ou un PAI

Dans une démarche d'inclusion et d'accès aux loisirs, un Protocole d'Accueil Personnalisé (P.A.P) sera mis en place et signé entre la famille et le directeur de la structure d'accueil.

Le P.A.P est un dispositif interne, il précise les modalités d'accueil dans le respect des compétences de chacun et prend en compte les besoins spécifiques de l'enfant.

A Peyrolles en Provence, le P.A.P prend la forme d'une charte d'accueil d'un Enfant en situation de Handicap ou avec des besoins spécifiques.

### 6.2. La mise en place du protocole d'accueil

Une réunion d'information de premier contact doit avoir lieu avant la mise en place du protocole. Cette première réunion a pour objectif de faire un état des lieux de la situation actuelle en termes de souhaits, de volonté et de possibilités de chacun.

Elle permet également aux parents d'exprimer clairement leur demande et pour tous de prendre connaissance des responsabilités engendrées et des différents paramètres qui devront être pris en compte par la suite. A ce titre, avec les parents, nous travaillerons avec la MDH, le PIAL (nouvelle entité de l'éducation nationale) ou le médecin suivant l'enfant.

### Les points abordés durant la réunion :

- La recevabilité de la demande aux regards des possibilités locales (moyens humains, matériels...),
- La définition des besoins et particularités du jeune,
- La définition d'un contrat d'intégration précisant les moyens requis (matériel, technique et humain),
- La définition du rôle de chacun,
- La prise de conscience que l'accueil de loisirs reste un centre ouvert à tous
- Les capacités et limites pour répondre aux demandes et souhaits.

### Dès le début de l'accueil du jeune

Un lien privilégié sera créé entre la famille, l'enfant et l'accueil de loisirs. Il s'exprimera par :

- Une visite du centre dès le premier jour,
- Des temps de discussion et de partage d'expérience,
- Une évaluation par l'équipe du degré d'autonomie de l'enfant (espace, temps),
- Une définition du rôle de chacun au sein de l'équipe d'animation, avec un interlocuteur référent.

### Durant toute la période d'accueil

La consolidation du protocole d'accord se mettra en place à travers :

- Un travail régulier de l'équipe d'animation sur les temps de la vie quotidienne et des activités Une intégration de l'enfant avec les autres enfants,
- Une évaluation des difficultés, problématiques rencontrées,
- Une réunion régulière entre les parents, l'enfant, le médecin de référence et les animateurs, Une réflexion sur l'évolution possible du dispositif dans le respect du cadre.

### A la fin de l'accueil

Une dernière rencontre réunira tous les acteurs pour :

- La réalisation d'une évaluation globale, L'expression du ressenti de tous,
- La décision de reconduire le protocole ou de le stopper.

Concernant le Protocole d'Accueil Individualisé (PAI), l'esprit est le même. Il permet aux enfants de pouvoir être pris en « charge » par les différentes équipes en toute sécurité.

C'est un moyen de **sécuriser son parcours journalier** afin qu'il puisse profiter pleinement des différents temps. Il s'organise selon un procès défini par le médecin de l'enfant, la direction de l'accueil de loisirs et la famille concernée. Avant le début de la rentrée scolaire, une réunion sera proposée en présence des acteurs, des équipes d'animation et de restauration afin de faire un **rappel des procédures internes et des règles à respecter**.

Il précise le **rôle de chacun** dans le cadre de ses compétences

Il appartient au médecin de bien expliquer à **tous la prescription et les gestes nécessaires**.

Les soins et/ou les médicaments nécessaires à l'élève porteur de maladie chronique et/ou allergie.

Afin de **faciliter l'accueil et le suivi** de ces enfants, nous avons mis en place un outil concret : « une charte d'accueil d'un enfant en situation de handicap ».

## 7. Les relations avec les familles

Les parents doivent être au cœur du projet afin de construire de la continuité éducative.

Chaque équipe leur réservera le meilleur accueil pour les informer, répondre à leurs questions, les alerter, les solliciter, les associer...

Les parents doivent être informés de ce que font leurs enfants dans les accueils de loisirs. Pour cela, au-delà de la communication quotidienne, nous mettrons en place des outils de communication efficaces et proactifs. Ainsi, un groupe privé Facebook a été créé en juin 2021 et compte 293 membres (<https://www.facebook.com/groups/acmpeyrolles/>)

Le lien avec les familles est au cœur de nos préoccupations. Si la question de la sécurité de leurs enfants est prépondérante, les familles sont attachées à obtenir de la qualité dans l'offre éducative mais aussi dans la relation administrative avec le gestionnaire.

### Un interlocuteur de proximité

Sur chaque accueil de loisirs, les familles auront accès aux informations nécessaires à l'inscription de leurs enfants, à leurs activités via un site dédié (<https://peyrolles.ifac.asso.fr/>) et un groupe privé Facebook.

### Une relation constante

Les animateurs doivent avoir une relation bienveillante et permanente avec les familles. Nous aurons une exigence permanente sur ce point. Cela s'organise notamment avec des animateurs référents qui seront dédiés à l'accueil des familles, le matin et le soir. Ils se feront le relais des informations.

### Responsabilité matérielle

Ifac ne pourra pas être tenu pour responsable en cas de perte, de vol ou même de détérioration de tout vêtement ou objet de valeur apporté par les enfants. L'établissement ne procèdera à aucun remboursement.

### Respect des horaires et sécurité :

Les horaires d'arrivée et de départ doivent être scrupuleusement respectés pour l'ensemble des activités. Cette discipline est indispensable pour à la fois organiser la journée des enfants et respecter les règles de sécurité. Le non-respect des horaires d'arrivée et de départ entraînera des sanctions. La responsabilité de l'Ifac ne saurait être engagée dans le cas où les enfants seraient déposés avant l'ouverture.

### Prise en charge de l'enfant à l'issue des accueils :

Les personnes habilitées à venir chercher l'enfant, autre que les parents ou le responsable légal, doivent obligatoirement être âgées de plus de 11 ans. Pour des raisons de sécurité, une pièce d'identité peut être demandée à la personne venant chercher l'enfant afin de vérifier qu'elle y est autorisée par le responsable légal.

## Exclusion

La fréquentation des activités doit être pour les enfants un moment privilégié de détente. Aussi, lorsque le comportement d'un enfant créera des troubles graves ou répétés pour la quiétude des autres enfants ou lorsqu'il aura pour le personnel d'encadrement une attitude incorrecte ou des paroles inconvenantes, il s'exposera à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

*L'Ifac s'autorise à saisir les autorités compétentes (services de l'aide sociale à l'enfance, parquet) pour signaler toutes situations dans lesquelles le comportement de l'enfant, ses gestes, ses propos ou ses pratiques sembleraient présenter – ou montrer – un danger pour autrui ou pour lui-même.*

*La décision d'exclusion ne peut se faire, qu'à titre exceptionnel, et avec l'accord de la collectivité et de la direction de l'Ifac dans le respect de la procédure établie dans le Règlement Intérieur.*

## 8. Restauration et entretien des locaux

IFAC transmet les quantités journalières de repas au prestataire Nature Collective en charge de la restauration pour la commune de Peyrolles en Provence.

L'entretien des locaux est organisé par la mairie, il est effectué quotidiennement.

**BIENVENUE A TOUS,**

**POUR CETTE NOUVELLE ANNEE !**

**L'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs**

## ANNEXES : Projet de fonctionnement + Connaissance du public

# ACM « ..... » PROJET DE FONCTIONNEMENT

Vacances d'octobre 2025 – Mise en service du nouveau bâtiment

## 1. Présentation du centre

Le centre de loisirs accueillera à compter des vacances d'octobre 2025 un effectif total de 148 enfants âgés de 3 à 17 ans, répartis par tranches d'âge cohérentes avec les cycles de développement et de scolarité. La capacité maximale du bâtiment est de 170 enfants. L'accueil se déroule dans un bâtiment neuf, spécifiquement aménagé pour répondre aux besoins des enfants et de l'équipe pédagogique, comprenant 7 salles d'environ 40 m<sup>2</sup> chacune, dont une salle polyvalente et une salle de repos. Le réfectoire est compté comme une salle d'activité et pourra accueillir des activités encadrées.

L'espace jeune disposera de sa propre entrée indépendante des autres tranches d'âge. La configuration des locaux permet l'isolement des tranches d'âge maternels et élémentaires d'avec le public des 11/17 ans.

## 2. Répartition des effectifs et des espaces

### 2.1. Maternels – 60 enfants

Groupe	Niveau	Effectif	Salle attribuée
G1	Petite Section (3 ans)	20	Salle maternelle 1
G2	Moyenne Section (4 ans)	20	Salle maternelle 2
G3	Grande Section (5 ans)	20	Salle maternelle 3

Groupes homogènes pour favoriser des activités adaptées au développement de l'enfant.  
Accès à la salle de repos pour les temps de sieste (G1) ou de pause (G2-G3).

### 2.2. Élémentaires – 70 enfants

Groupe	Niveau	Effectif	Salle attribuée
G4	CP – CE1 (6-7 ans)	25	Salle élémentaire 1
G5	CE2 – CM1 (8-9 ans)	20	Salle élémentaire 2
G6	CM2 – 6e (10-11 ans)	25	½ Salle polyvalente A

### 2.3. Jeunes – 18 adolescents

Groupe	Niveau scolaire	Effectif	Salle attribuée
G7	5e à 2de (12-17 ans)	18	½ Salle polyvalente B

### 2.4. Salle de repos (polyvalente et modulable)

- Sieste des petits
- Temps calmes ou médiation
- Espace Snoezelen
- Activités spécifiques tournantes (lecture, yoga, projections)

### 3. Objectifs pédagogiques

- Le respect du rythme et des besoins individuels
- L'épanouissement dans un cadre sécurisé, bienveillant et stimulant
- La socialisation, la coopération et le vivre ensemble
- L'accès à la culture, au sport et à la nature
- Le développement de la citoyenneté et de l'autonomie

### 4. Fonctionnement journalier type (mercredis + vacances scolaires)

Horaires	Activité
7h30 – 9h00	Accueil échelonné – jeux libres
9h30 – 11h30	Activités / projets
11h30 – 13h00	Repas en 2 services (places assises 36 maternels et 42 élémentaires / servis en self sauf les maternels PS servis à l'assiette) – hygiène – préparation à la sieste
13h00 – 14h30	Sieste (PS) – temps calme – jeux encadrés
14h30 – 16h00	Ateliers / grands jeux / sorties
16h00 – 17h00	Goûter
17h00 – 18h00	Départs échelonnés – temps libres encadrés

### 5. Encadrement et organisation

#### 5.1. Taux d'encadrement réglementaire respecté

Les vacances :

- Moins de 6 ans : 1 animateur·trice pour 8 enfants
- 6 ans et plus : 1 animateur·trice pour 12 enfants

Les mercredis, dans le cadre du PEDT :

- Moins de 6 ans : 1 animateur·trice pour 10 enfants
- 6 ans et plus : 1 animateur·trice pour 14 enfants

#### 5.2. Organisation de l'équipe

- Un/e animateur/trice référent/e par tranche d'âge (G1 à G7) selon les quotas d'encadrement
- Un/e directeur/trice par tranche d'âge présent/e en continu
- Une responsable de site
- Intervenants extérieurs ponctuels selon les projets

#### 5.3. Dispositifs d'évaluation et de régulation

- Réunions quotidiennes d'équipe (briefing et débriefing)
- Observations croisées et bilans d'activités
- Carnets de suivi pour les enfants en besoin particulier
- Réajustement des groupes si nécessaire

### 6. Points forts du projet

- Nouveaux locaux adaptés et fonctionnels
- Répartition pédagogique claire et structurée

- Salle de repos polyvalente favorisant la souplesse d'accueil
- Réelle prise en compte des besoins par tranche d'âge :

## 1. Adaptation des activités au développement de l'enfant

- Chaque tranche d'âge a ses **capacités physiques, cognitives et émotionnelles**.
- Les activités peuvent être mieux adaptées : jeux moteurs pour les petits, projets collectifs pour les plus grands, etc.
- Cela permet de **favoriser l'épanouissement** de chaque enfant sans le mettre en difficulté.

## 2. Meilleure dynamique de groupe

- Les enfants d'un même âge ont souvent des **centres d'intérêt et des rythmes similaires**.
- La cohésion du groupe est plus facile à créer, ce qui favorise la **coopération, le respect et l'entraide**.
- Les animateurs peuvent instaurer des règles et une ambiance adaptées à la maturité du groupe

## 3. Gestion facilitée pour l'équipe d'animation

- Les animateurs peuvent **préparer des activités ciblées** plutôt que de devoir jongler avec plusieurs niveaux.
- La **sécurité et la surveillance** sont plus simples, car les besoins et comportements sont homogènes.
- Cela permet une **meilleure organisation du matériel et des espaces**

## 4. Respect du rythme de chacun

- Les jeunes enfants ont besoin de **repos et de rituels réguliers**, alors que les plus grands recherchent **autonomie et défis**
- La répartition par âge permet d'adapter le **rythme de la journée** : sieste, ateliers créatifs, sorties, etc.
- On évite ainsi la frustration des plus âgés ou la fatigue des plus petits

## 5. Favorise la progression et la valorisation

- Les enfants sentent qu'ils **changent de groupe en grandissant**, ce qui valorise leur progression
- Cela donne une **motivation supplémentaire** et renforce leur sentiment d'appartenance
- Chaque tranche peut développer des **objectifs éducatifs spécifiques** (autonomie, coopération, responsabilité...)

## 6. Sécurité affective et sociale

- Les enfants se sentent à l'aise avec **des pairs de leur âge**, ce qui favorise l'expression, la confiance et les amitiés
- Les plus jeunes ne sont pas intimidés par les plus grands, et les plus âgés peuvent avoir des espaces où ils ne se sentent pas "retenus" par des activités jugées trop simples
- La cour étant commune à toutes les tranches d'âge, les salles d'activités serviront de repère rassurant et familier au groupe

## 7. Perspectives de développement

- Lancement de projets transversaux dès les premières vacances (journal du centre, fresque collective, événements intergroupes)
- Partenariats extérieurs : bibliothèque municipale, intervenants artistiques et sportifs, associations locales
- Suivi qualitatif avec bilan trimestriel et ajustements continus du fonctionnement

## Tableau de connaissance de l'enfant

Tranche d'âge	Développement physique	Développement affectif / social	Relation au corps	Besoins principaux	Posture de l'adulte recommandée	Activités adaptées
<b>3 – 5 ans (Petite et moyenne enfance / maternelle)</b>	Motricité globale en plein essor (courir, grimper, sauter). Motricité fine encore en construction.	Fort besoin de sécurité affective et de repères stables. Égocentrisme normal. Jeux parallèles fréquents.	Découverte et curiosité du corps : l'enfant explore, se touche, observe les différences (processus normal). Pas encore de pudeur.	Être rassuré, reconnu et valorisé. Pouvoir explorer librement.	Posture bienveillante et sécurisante. Respecter l'intimité (toilettes, change). Mettre des mots simples et neutres sur le corps.	Jeux d'imitation et sensoriels. Parcours moteurs, danse, comptines à gestes.
<b>6 – 8 ans (Début d'élémentaire)</b>	Motricité fine et coordination en progrès. Goût pour les activités physiques.	Recherche de reconnaissance (de l'adulte et du groupe). Apparition du sens moral.	Début de conscience de la différence des sexes. L'enfant commence à ressentir de la pudeur, notamment dans les moments d'habillage ou de soins. Découvre ses capacités corporelles (vitesse, force, précision).	Être reconnu et encouragé. Comprendre les règles et limites.	Accompagnateur actif : expliquer, valoriser, écouter. Respecter la pudeur émergente (vestiaires, soins). Encourager la coopération et l'acceptation de soi.	Grands jeux collectifs, bricolage, activités physiques et artistiques, expression corporelle ludique.
<b>9 – 11 ans (Préadolescence)</b>	Bonne maîtrise corporelle. Besoin de se mesurer, de se dépasser. Premiers signes de puberté.	Besoin d'autonomie et de reconnaissance par les pairs. Esprit critique en développement.	Prise de conscience accrue du corps et de ses changements. Début de pudeur marquée, parfois malaise face à son image corporelle. Importance du regard des autres.	Être responsabilisé et écouté. Avoir des défis adaptés.	Posture de confiance et de respect. Valoriser la diversité des corps. Aborder simplement les transformations physiques.	Projets collectifs, jeux sportifs à défi, ateliers créatifs, activités de confiance (théâtre, expression corporelle).

Tranche d'âge	Développement physique	Développement affectif / social	Relation au corps	Besoins principaux	Posture de l'adulte recommandée	Activités adaptées
<b>12 – 14 ans (Préados)</b>	Croissance rapide, parfois maladresse. Puberté affirmée.	Recherche d'identité et importance du regard des autres.	Transformation importante du corps : questionnements, gêne, besoin d'intimité. L'image corporelle devient centrale.	Être entendu, reconnu et considéré.	Référent bienveillant. Encourager l'expression des émotions et la bienveillance corporelle.	Activités sportives et artistiques à choix, débats sur le bien-être, projets d'équipe.
<b>15 – 17 ans (Adolescents)</b>	Corps en pleine transformation. Affirmation de l'image corporelle.	Quête d'identité et d'autonomie.	Affirmation de l'identité corporelle : expression par le style, le sport ou la création. Recherche d'acceptation.	Être reconnu comme presque adulte.	Mentor bienveillant. Accompagner la confiance en soi et la santé physique.	Projets d'autonomie, activités d'expression, engagement citoyen.